

LES PROBLEMES DE CONSERVATION DU MANIOC EN COSSETTES AU CONGO

En 1972, le manioc représentait près de 75 % (en tonnage) de l'ensemble des productions vivrières du Congo ; cette part ne s'est pas réduite depuis lors, et le manioc reste un élément essentiel de l'économie du pays.

Une partie importante de la production est consommée sous forme de chikwang (racines rouies, débarrassées des fibres, malaxées puis mises en bâtons avant d'être cuites dans des feuilles de bananier) ; le reste est transformé en fougou : après rouissage, les racines sont découpées en morceaux de taille variable, généralement d'une quinzaine de cm de long, puis séchées au soleil. Le fougou fabriqué artisanalement est conservé sous cette forme, pour n'être réduit en farine qu'au moment de la consommation.

La période de conservation des cossettes, qui s'étend sur plusieurs mois, donne lieu à d'importantes attaques d'insectes, dont la prolifération est facilitée par un stockage en vrac, à l'air libre ou dans des sacs de jute.

Pour identifier les agents responsables de ces attaques, nous avons prélevé le 30 mai 1986 sur un des marchés de Brazzaville un échantillon de 1,800 kg de cossettes visiblement infestées. Quatre mois plus tard, l'échantillon a fourni les insectes suivants :

- <i>Minthea rugicollis</i> Wlk.	66 adultes
- <i>Araecerus fasciculatus</i> (Deg.)	57 adultes
- <i>Gnathocerus maxillosus</i> (Fab.)	29 adultes
- <i>Rhizopertha dominica</i> (Fab.)	26 adultes
- <i>Tribolium confusum</i> J. du Val	14 adultes
- <i>Sitophilus zeamais</i> Motsch.	13 adultes
- <i>Palorus depressus</i> (Fab.)	4 adultes
- <i>Carpophilus</i> sp.	4 adultes
- <i>Lyctus africanus</i> Lesne	4 adultes

La perte de poids occasionnée par ces insectes était de 11,6 %. D'autre part, une enquête au Complexe Agro-Industriel de Mantsoumba (C.A.I.E.M.) a permis de récolter sur fougou les espèces suivantes :

- *Tribolium castaneum* (Herb st)
- *Lophocateres pusillus* (Klug.)
- *Carpophilus hemipterus* (L.)

L'espèce la plus nuisible est, par sa taille et par les dégâts qu'il provoque, *Araecerus fasciculatus* ; c'est un ravageur classique des stocks de cacao et de café ; mais il s'agit d'une espèce très polyphage. *Minthea rugicollis* est également très nuisible au manioc ; il s'attaque normalement au bois, mais a déjà été signalé sur les racines de manioc, en particulier à Madagascar.



Parker et Booth (Expl. Agric. 15, 1979 : 145-151) ont montré que ce sont les cossettes de qualité inférieure (c'est-à-dire séchées trop lentement) qui abritent le plus d'insectes. Un séchage rapide, qui suppose un découpage fin des racines, est un moyen de réduction des infestations. L'addition de sel aux cossettes avant séchage réduirait selon ces auteurs, l'infestation par *A. fasciculatus*, mais favoriserait le développement de *Stegobium paniceum*, espèce que nous n'avons pas rencontrée au Congo sur manioc. Une expérimentation reste nécessaire pour définir une méthode de protection du manioc en cossettes et réduire ainsi les pertes en cours de stockage.

A. Delobel - P. Malonga
ORSTOM - Université de Marien Ngouabi

5



AUPELF

LE GRENIER

LETTRE DE LIAISON INTERAFRICAIN

N° 9 janvier 1988

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 26.335 ex 1

Cote : B

P152

26 AVR. 1989

Secrétariat: BUREAU AFRICAIN DE L'AUPELF: B.P. 10017 - DAKAR-Liberté (Sénégal) · Télax: 267 - ☎ 21.29.27

11